

# Profil du métier Sceau rouge

## Technicien/technicienne de véhicules récréatifs



[sceau-rouge.ca](http://sceau-rouge.ca)  
[red-seal.ca](http://red-seal.ca)



# **Profil du métier**

## **Sceau rouge**

**Technicien/technicienne de  
véhicules récréatifs**



# Structure du profile du métier

Ce profil comprend deux sections qui donnent un aperçu de la description du métier et ses activités selon la norme professionnelle Sceau rouge:

**Description du métier de technicien/technicienne de véhicules récréatifs:** aperçu des fonctions, du milieu de travail, des tâches à exécuter, des métiers semblables et de l'avancement professionnel.

**Tableau des tâches :** tableau exposant les activités principales, les tâches et les sous-tâches comprises dans la présente NPSR.

**Activité principale :** plus grande division dans la norme composée d'un ensemble distinct d'activités effectuées dans le métier.

**Tâches :** actions particulières représentant les activités comprises dans une activité principale.

**Sous-tâches :** actions particulières représentant les activités comprises dans une tâche.

# Description du métier de technicien/technicienne de véhicules récréatifs

« Technicien/technicienne de véhicules récréatifs » est le titre officiel Sceau rouge de ce métier, tel qu'accepté par le Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage (CCDA). Cette norme couvre les tâches exécutées par les techniciens et les techniciennes de véhicules récréatifs (VR).

Les techniciens et les techniciennes de VR travaillent sur les systèmes et les composants des VR, dont les composants électriques, la plomberie, les installations au gaz de pétrole liquéfié, les appareils électroménagers, les composants intérieurs et extérieurs, les structures et les ensembles de remorquage. Ils diagnostiquent, réparent, remplacent, installent, règlent, essayent, entretiennent et modifient ces composants et ces systèmes. Ils peuvent aussi être appelés à entretenir et à réparer les châssis des caravanes et les trains roulants. Ils doivent connaître la fonction de chacun des systèmes, et leur interaction. Toutefois, il est important de noter qu'ils ne travaillent pas sur les composants du moteur ou du groupe motopropulseur.

Les gens qui exercent ce métier travaillent sur les autocaravanes de classes A, B, B+ et C, les caravanes classiques, les caravanes à sellette, les caravanes de parc, les caravanes portées et les tentes-caravanes. Les techniciens et les techniciennes de VR travaillent également sur les VR utilitaires sport, les remorques utilitaires, les remorques plateformes, les caravanes de chantier et toute une gamme d'autres véhicules mobiles.

Bien que les techniciens et les techniciennes de VR maîtrisent tous les aspects de leur métier, nombre d'entre eux se spécialisent dans des domaines comme l'électronique, les appareils électroménagers, les systèmes d'attelage, et la finition intérieure et extérieure.

Les techniciens et les techniciennes de VR travaillent notamment pour des commerçants de VR, des ateliers d'entretien et des constructeurs. Ils peuvent aussi être travailleurs autonomes. Les techniciens et les techniciennes de VR peuvent travailler dans des ateliers intérieurs ou à l'extérieur dans des emplacements pour VR. Ils doivent toujours être prudents, étant donné les risques et les dangers qu'ils encourent, notamment en travaillant en hauteur, en travaillant sur de l'équipement électrique, en utilisant des matériaux explosifs et volatils, et en travaillant sous les véhicules.

Des aptitudes en mécanique et pour les mathématiques, la dextérité manuelle, le service à la clientèle, la capacité de planifier et de penser de façon ordonnée et la capacité de travailler en équipe représentent certains des atouts importants que le technicien ou la technicienne de VR doit posséder. Lors de réparations sur place, il est primordial d'avoir de l'entregent pour établir et entretenir une bonne relation avec les clients et les clientes. De plus, le technicien ou la technicienne de VR doit posséder des connaissances commerciales lorsqu'il ou elle fait l'entretien de VR et doit aider les clients et les clientes à faire un choix éclairé au sujet de réparations.

Il se peut que les tâches des techniciens et des techniciennes de VR chevauchent les tâches de plusieurs métiers, comme ceux de technicien et de technicienne au service des pièces, de mécanicien et de mécanicienne de véhicules automobiles, d'électricien et d'électricienne en construction, de plombier et de plombière, de monteur et de monteuse d'installations au gaz, de charpentier et de charpentière, de poseur et de poseuse de revêtements souples, de ferblantier et de ferblantière, de mécanicien et de mécanicienne de réfrigération et d'air conditionné, de soudeur et de soudeuse, de techniciens et de technicienne en collision et en carrosserie automobile, et de technicien et de technicienne à l'entretien et à la réparation d'appareils ménagers.

Les techniciens et les techniciennes de VR expérimentés peuvent être promus à des postes de supervision ou de formation. Ils peuvent aussi accéder à des postes chez des fabricants, chez des grossistes et à des postes au service des ventes de commerçants de VR.

# Technicien/technicienne de véhicules récréatifs

## Tableau des tâches et pondération

### A – Compétences professionnelles communes

9 %

<b>Tâche A-1</b> Exécuter les tâches liées à la sécurité <b>27 %</b>	<b>A-1.01 Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) et l'équipement de sécurité</b>	<b>A-1.02 Maintenir un environnement de travail sécuritaire</b>	
<b>Tâche A-2</b> Utiliser et entretenir les outils et l'équipement <b>24 %</b>	<b>A-2.01 Utiliser les outils et l'équipement</b>	<b>A-2.02 Utiliser l'équipement de levage, de déplacement et d'accès</b>	
<b>Tâche A-3</b> Exécuter les tâches et les méthodes de travail courantes <b>29 %</b>	<b>A-3.01 Utiliser les documents</b>	<b>A-3.02 Prendre connaissance des rappels et des bulletins d'entretien</b>	<b>A-3.03 Effectuer l'inspection avant la livraison</b>
<b>Tâche A-4</b> Utiliser les techniques de communication et de mentorat <b>20 %</b>	<b>A-4.01 Utiliser les techniques de communication</b>	<b>A-4.02 Utiliser les techniques de mentorat</b>	

### B – Plomberie

14 %

<b>Tâche B-5</b> Diagnostiquer les défauts de la plomberie <b>40 %</b>	<b>B-5.01 Diagnostiquer les défauts des systèmes d'alimentation en eau potable</b>	<b>B-5.02 Diagnostiquer les défauts des systèmes d'évacuation des eaux usées</b>	
<b>Tâche B-6</b> Faire la maintenance des systèmes d'alimentation en eau potable <b>31 %</b>	<b>B-6.01 Entretenir les systèmes d'alimentation en eau potable</b>	<b>B-6.02 Réparer les systèmes d'alimentation en eau potable</b>	<b>B-6.03 Installer les systèmes d'alimentation en eau potable</b>
<b>Tâche B-7</b> Faire la maintenance des systèmes d'évacuation des eaux usées <b>29 %</b>	<b>B-7.01 Entretenir les systèmes d'évacuation des eaux usées</b>	<b>B-7.02 Réparer les systèmes d'évacuation des eaux usées</b>	<b>B-7.03 Installer les systèmes d'évacuation des eaux usées</b>

## C – Électricité

18 %

<p><b>Tâche C-8</b>  <b>Diagnostiquer les défauts des circuits électriques</b>  <b>38 %</b></p>	<p><b>C-8.01 Diagnostiquer les défauts des circuits électriques à courant alternatif (c.a.)</b></p>	<p><b>C-8.02 Diagnostiquer les défauts des circuits électriques à courant continu (c.c.)</b></p>	<p><b>C-8.03 Diagnostiquer les défauts des génératrices</b></p>
<p><b>Tâche C-9</b>  <b>Faire la maintenance des circuits électriques à courant alternatif (c.a.)</b>  <b>24 %</b></p>	<p><b>C-9.01 Entretenir les circuits électriques à courant alternatif (c.a.)</b></p>	<p><b>C-9.02 Réparer les circuits électriques à courant alternatif (c.a.)</b></p>	<p><b>C-9.03 Installer les circuits électriques à courant alternatif (c.a.)</b></p>
<p><b>Tâche C-10</b>  <b>Faire la maintenance des circuits électriques à courant continu (c.c.)</b>  <b>29 %</b></p>	<p><b>C-10.01 Entretenir les circuits électriques à courant continu (c.c.)</b></p>	<p><b>C-10.02 Réparer les circuits électriques à courant continu (c.c.)</b></p>	<p><b>C-10.03 Installer les circuits électriques à courant continu (c.c.)</b></p>
<p><b>Tâche C-11</b>  <b>Faire la maintenance des génératrices</b>  <b>9 %</b></p>	<p><b>C-11.01 Entretenir les génératrices</b></p>	<p><b>C-11.02 Installer les génératrices</b></p>	

## D – Systèmes au gaz de pétrole liquéfié (GPL)

15 %

<p><b>Tâche D-12</b>  <b>Diagnostiquer les défauts des systèmes au GPL</b>  <b>57 %</b></p>	<p><b>D-12.01 Diagnostiquer les défauts des systèmes au GPL (haute pression)</b></p>	<p><b>D-12.02 Diagnostiquer les défauts des systèmes au GPL (basse pression)</b></p>	
<p><b>Tâche D-13</b>  <b>Faire la maintenance des systèmes au GPL</b>  <b>43 %</b></p>	<p><b>D-13.01 Entretenir les systèmes au GPL</b></p>	<p><b>D-13.02 Réparer les systèmes au GPL</b></p>	<p><b>D-13.03 Installer les systèmes au GPL</b></p>

## E – Appareils électroménagers et produits de consommation

**15 %**

<p><b>Tâche E-14</b>  <b>Diagnostiquer les défauts des appareils électroménagers</b>  <b>27 %</b></p>	<p><b>E-14.01 Diagnostiquer les défauts des chauffe-eau</b></p>	<p><b>E-14.02 Diagnostiquer les défauts des appareils de chauffage</b></p>	<p><b>E-14.03 Diagnostiquer les défauts des surfaces de cuisson et des fours</b></p>
<p><b>Tâche E-15</b>  <b>Faire la maintenance des chauffe-eau</b>  <b>14 %</b></p>	<p><b>E-14.04 Diagnostiquer les défauts des réfrigérateurs et des machines à glaçons</b></p>	<p><b>E-14.05 Diagnostiquer les défauts des climatiseurs et des thermopompes</b></p>	
<p><b>Tâche E-16</b>  <b>Faire la maintenance des appareils de chauffage</b>  <b>15 %</b></p>	<p><b>E-15.01 Entretien des chauffe-eau</b></p>	<p><b>E-15.02 Réparer les chauffe-eau</b></p>	<p><b>E-15.03 Installer les chauffe-eau</b></p>
<p><b>Tâche E-17</b>  <b>Faire la maintenance des surfaces de cuisson et des fours</b>  <b>10 %</b></p>	<p><b>E-16.01 Entretien des appareils de chauffage</b></p>	<p><b>E-16.02 Réparer les appareils de chauffage</b></p>	<p><b>E-16.03 Installer les appareils de chauffage</b></p>
<p><b>Tâche E-18</b>  <b>Faire la maintenance des réfrigérateurs et des machines à glaçons</b>  <b>16 %</b></p>	<p><b>E-17.01 Entretien des surfaces de cuisson et des fours</b></p>	<p><b>E-17.02 Réparer les surfaces de cuisson et des fours</b></p>	<p><b>E-17.03 Installer les surfaces de cuisson et des fours</b></p>
<p><b>Tâche E-19</b>  <b>Faire la maintenance des climatiseurs et des thermopompes</b>  <b>12 %</b></p>	<p><b>E-18.01 Entretien des réfrigérateurs et des machines à glaçons</b></p>	<p><b>E-18.02 Réparer les réfrigérateurs et des machines à glaçons</b></p>	<p><b>E-18.03 Installer les réfrigérateurs et des machines à glaçons</b></p>
<p><b>Tâche E-20</b>  <b>Faire la maintenance des produits de consommation</b>  <b>6 %</b></p>	<p><b>E-19.01 Entretien des climatiseurs et des thermopompes</b></p>	<p><b>E-19.02 Réparer les climatiseurs et des thermopompes</b></p>	<p><b>E-19.03 Installer les climatiseurs et des thermopompes</b></p>
	<p><b>E-20.01 Remplacer les produits de consommation</b></p>	<p><b>E-20.02 Installer les produits de consommation</b></p>	



## F – Composants intérieurs et extérieurs

12 %

<b>Tâche F-21</b> Diagnostiquer les défauts des composants intérieurs et extérieurs <b>44 %</b>	<b>F-21.01 Diagnostiquer les défauts des composants intérieurs</b>	<b>F-21.02 Diagnostiquer les défauts des composants extérieurs</b>	
<b>Tâche F-22</b> Faire la maintenance des composants intérieurs <b>28 %</b>	<b>F-22.01 Entretien des composants intérieurs</b>	<b>F-22.02 Réparer les composants intérieurs</b>	<b>F-22.03 Installer les composants intérieurs</b>
<b>Tâche F-23</b> Faire la maintenance des composants extérieurs <b>28 %</b>	<b>F-23.01 Entretien des composants extérieurs</b>	<b>F-23.02 Réparer les composants extérieurs</b>	<b>F-23.03 Installer les composants extérieurs</b>

## G – Châssis et composants mécaniques

**10 %**

<p><b>Tâche G-24</b>  <b>Diagnostiquer les défauts des châssis et des composants mécaniques</b>  <b>34 %</b></p>	<p><b>G-24.01 Diagnostiquer les défauts des châssis</b></p>	<p><b>G-24.02 Diagnostiquer les défauts des trains roulants</b></p>	<p><b>G-24.03 Diagnostiquer les défauts des systèmes de mise à niveau et de stabilisation</b></p>
<p><b>Tâche G-25</b>  <b>Faire la maintenance des châssis</b>  <b>8 %</b></p>	<p><b>G-24.04 Diagnostiquer les défauts des rallonges escamotables</b></p>	<p><b>G-24.05 Diagnostiquer les défauts des systèmes de levage</b></p>	
<p><b>Tâche G-26</b>  <b>Faire la maintenance des trains roulants</b>  <b>16 %</b></p>	<p><b>G-25.01 Entretenir les châssis</b></p>	<p><b>G-25.02 Réparer les châssis</b></p>	
<p><b>Tâche G-27</b>  <b>Faire la maintenance des systèmes de mise à niveau et de stabilisation</b>  <b>14 %</b></p>	<p><b>G-26.01 Entretenir les trains roulants</b></p>	<p><b>G-26.02 Réparer les trains roulants</b></p>	
<p><b>Tâche G-28</b>  <b>Faire la maintenance des rallonges escamotables</b>  <b>17 %</b></p>	<p><b>G-27.01 Entretenir les systèmes de mise à niveau et de stabilisation</b></p>	<p><b>G-27.02 Réparer les systèmes de mise à niveau et de stabilisation</b></p>	<p><b>G-27.03 Installer les systèmes de mise à niveau et de stabilisation</b></p>
<p><b>Tâche G-29</b>  <b>Faire la maintenance des systèmes de levage</b>  <b>11 %</b></p>	<p><b>G-28.01 Entretenir les rallonges escamotables</b></p>	<p><b>G-28.02 Réparer les rallonges escamotables</b></p>	
	<p><b>G-29.01 Entretenir les systèmes de levage</b></p>	<p><b>G-29.02 Réparer les systèmes de levage</b></p>	

## H – Ensembles de remorquage

7 %

<b>Tâche H-30</b> Diagnostiquer les défauts des ensembles de remorquage <b>51 %</b>	<b>H-30.01</b> Diagnostiquer les défauts des ensembles de remorquage des véhicules tracteurs	<b>H-30.02</b> Diagnostiquer les défauts des ensembles de remorquage des véhicules tractés	
<b>Tâche H-31</b> Faire la maintenance des ensembles de remorquage des véhicules tracteurs <b>23 %</b>	<b>H-31.01</b> Entretenir les ensembles de remorquage des véhicules tracteurs	<b>H-31.02</b> Réparer les ensembles de remorquage des véhicules tracteurs	<b>H-31.03</b> Installer les ensembles de remorquage des véhicules tracteurs
<b>Tâche H-32</b> Faire la maintenance des ensembles de remorquage des véhicules tractés <b>26 %</b>	<b>H-32.01</b> Entretenir les ensembles de remorquage des véhicules tractés	<b>H-32.02</b> Réparer les ensembles de remorquage des véhicules tractés	<b>H-32.03</b> Installer les ensembles de remorquage des véhicules tractés